

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 33 (1996)
Heft: 1277

Artikel: EVM et l'échec scolaire
Autor: Savary, Géraldine
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1025607>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

pédagogique et économique

l'envisager comme une mesure d'exception, prise de façon concertée, en faisant la preuve qu'elle est une solution acceptable compte tenu notamment de la volonté des acteurs concernés, y compris l'élève et ses parents. Il s'agit avant tout de mettre en place des mesures complémentaires à même de traiter le problème sous-jacent au redoublement, à savoir les difficultés d'apprentissage qu'éprouvent certains élèves. Au moins trois conditions devraient guider la mise en œuvre de telles mesures.

Tout d'abord, il doit y avoir une volonté politique forte de diminuer le redoublement et de mettre en place des mesures efficaces pour prévenir l'échec scolaire.

Ensuite, il faut résoudre le paradoxe qui consiste à vouloir mieux intégrer un élève sur le plan scolaire en l'excluant de son groupe d'âge et du groupe-classe, comme c'est le cas lors du redoublement. Aussi les nouvelles mesures devraient-elles être mises en œuvre prioritairement dans le cadre même de la classe régulière.

Enfin, les acquisitions scolaires sont construites avant tout à travers les interactions entre l'enseignant et ses élèves. Plutôt que de considérer l'élève comme seul porteur de l'inadaptation scolaire, il serait préférable de mettre en place des mesures destinées à soutenir et à renforcer la relation entre l'enseignant et ses élèves.

Aides individualisées

Quant aux solutions, on peut distinguer deux formes d'aide: l'assistance directe où une personne-ressource (dans la majorité des cas un enseignant de l'établissement ou, dans des cas plus complexes, un «spécialiste» qui pourrait être un enseignant avec une formation ad hoc) intervient en classe en collaboration avec l'enseignant; l'assistance indirecte où la personne-ressource rencontre l'enseignant hors de la classe afin qu'ils élaborent ensemble des stratégies d'enseignement à même de résoudre les difficultés d'apprentissage des élèves. Par sa forme plutôt que par son contenu qui doit

rester pédagogique, l'assistance indirecte est analogue à la supervision telle qu'elle est pratiquée dans d'autres professions centrées sur la relation humaine. Ces mesures d'aide individualisée, qui ne peuvent être mises en place qu'en collaboration étroite avec les enseignants, représentent un investissement certes important, mais sans commune mesure avec les coûts engendrés par une pratique fréquente du redoublement. ■

EVM et l'échec scolaire

LE PROJET DE réforme du système scolaire vaudois EVM 96 repose sur un principe clé – et acquis dans la plupart des Etats européens et suisses –: respecter l'idée que les enfants se développent selon des rythmes différents. L'efficacité d'un système scolaire se mesurera donc à sa capacité à prendre en compte le rythme et la manière dont l'enfant apprend, afin de mieux répartir les exigences de l'enseignement.

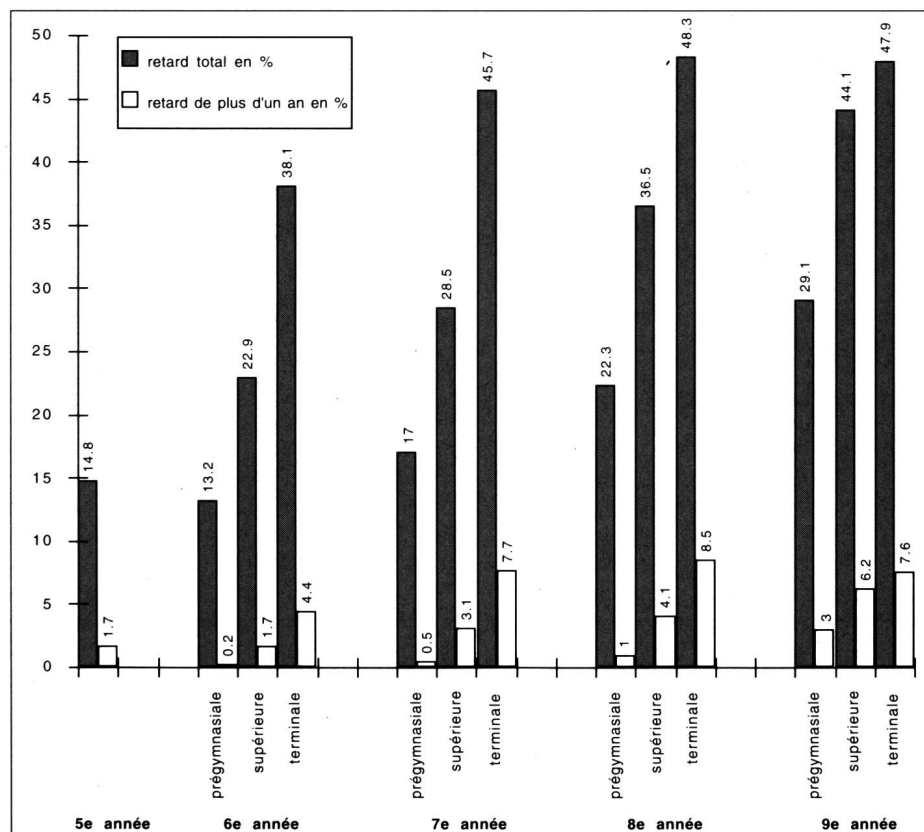
Quelques exemples.

Au niveau primaire, le projet de réforme prévoit d'instaurer des cycles d'enseignement permettant d'organiser plus sagement les apprentissages sur deux ans. Le développement de l'évaluation formative constituera un outil pédagogique essentiel pour aider l'élève à progresser.

Dans le secondaire, EVM entend retarder d'une année le moment de l'orientation et instaurer à cet effet un «cycle de transition» en 5^e et 6^e. Pendant ces deux ans, l'enseignement continuera à être centré sur les branches de base et leur acquisition solide. L'observation sur la durée des élèves au travail pourra être affinée, les contacts avec les parents seront développés – ce qui fournira les bases d'une orientation plus assurée.

En fin de scolarité obligatoire, les possibilités de réorientation et d'approfondissement des apprentissages de base sont renforcées et réorganisées. Sur une année, sont proposées des classes de raccordement permettant de rejoindre une voie de formation plus exigeante et des classes de perfectionnement (sous diverses formes) devant faciliter l'insertion des jeunes dans le monde professionnel.

Retards scolaires vaudois en 1993/1994 (en %)



Source : Département de l'instruction publique, Vaud